

COMMUNE DE LAMAZIÈRE-BASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le **6 décembre deux mille vingt-quatre**, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de LAMAZIÈRE-BASSE, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DELBÈGUE, maire.

Présents : BELLONCLE Cassandra, BERNAT Brigitte, DELBÈGUE Jean-Pierre, LAPORTE Patrick, PAUTY Jean-Claude, SVOBODA François, SOULIER Jean-Marc.

Absents : MAUS Philippe (procuration à SOULIER Jean-Marc), RIGAUD Julie et SIERPAKOWSKI Claire.

Secrétaire de séance : PAUTY Jean-Claude.

Date d'envoi de la convocation : 25 novembre 2024

Objet : Modification des tarifs communaux applicables à partir du 1^{er} janvier 2025.

Description	Tarifs 2025
Cantine scolaire	
Enfants	2,00 €
Enseignants, personnels de l'école et communal	3,70 €
Intervenants extérieurs	4,50 €
Loyers logements communaux	(*loyers revalorisés au 1 ^{er} janvier)
Bouix (N. BERNARD)	385,00 €
La Roubigne (C. BAZIN)	453.75 € *
Barthalan (JL. RIBOTON)	385,00 €
Cauquetoux (R. LABRUNIE)	414.70 € *
La Poste (J. RIGAUD)	351.17 € *
Ecole I (D. AUBERT)	200,00 €
Ecole II :	
➤ Loyer	258.75 € *
➤ Charges	60.00 € *
Mombazet (L. DEMOL)	519.48 € *
Concession au cimetière	
Le m ² 30 ans	130 €
50 ans	220 €
Reprise le m ² bâti 30 ans	100 €
50 ans	150 €
Reprise le m ² non bâti 30 ans	130 €
50 ans	220 €
La case de columbarium 15 ans	300 €
30 ans	500 €
Intervention agent communal	
Intervention diverses (à la charge du propriétaire)	20 € / heure

Accusé de réception en préfecture
019-211910203-20241206-2024-05-01-DE
Date de télétransmission : 10/12/2024
Date de réception préfecture : 10/12/2024

Description	Tarifs 2025	
	Habitant de la commune	Personne extérieure à la commune
Salle Davoine (Places assises :120 personnes)		
• Journée du lundi au vendredi (Période de 24h débutant et finissant durant les heures d'ouverture de la mairie)	75 €	150 €
+ forfait chauffage (octobre à avril)	50 €	70 €
+ forfait cuisine	30 €	35 €
• Forfait week-end : du vendredi 14h au lundi 12h	150 €	300 €
+ forfait chauffage (octobre à avril)	50 €	70 €
+ forfait cuisine	30 €	35 €
Salle des Associations (à l'heure)	5 €	5 €
Barnum - installation et démontage par les agents dimension : 9mX3m - couleurs : bleu ou jaune	70 €	100 €
Lot de 12 chaises	5 €	10 €
Lot de 3 tables	10 €	20 €

Après en avoir délibéré le Conseil municipal approuve les tarifs réactualisés applicables à partir du 1^{er} janvier 2025.

Résultats du vote : Pour : 7

Contre : 1

Abstentions : 0

La délibération est adoptée.

Extrait certifié conforme,
Le maire,

Jean-Pierre DELBÈGUE.



Accusé de réception en préfecture
019-211910203-20241206-2024-05-01-DE
Date de télétransmission : 10/12/2024
Date de réception préfecture : 10/12/2024